

No. 17.

2e Session, 3e Parlement, 12 Victoria, 1849.

BILL.

Acte pour abroger diverses lois maintenant en vigueur dans le Haut-Canada, qui règlent la construction des glacis pour les chaussées de moulins, et établir des dispositions pour mieux définir le mode de leur construction.

Reçu et lu pour la 1re fois, Mardi, le 23 Janvier,
1849.

Seconde lecture, Jeudi, le 1er Février, 1849.

L'Hon. M. BOULTON.